

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 2 octobre 2017 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers: Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Yohan Cardinal et Serge Gauthier.

Absence motivée : Rhéal Giroux.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la mairesse, Françoise Giroux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 septembre et de l'assemblée extraordinaire du 14 septembre 2017.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire – Voir rapport
  - 6.5 Des conseillers
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 10 492 à 10 518 au montant de 16 109.35 \$ et les prélèvements numéro 1918 à 1938 au montant de 11 436.41 \$ (les prélèvements numéro 1919 et 1922 ont été annulés pour correction), adoption des comptes à payer au 30 septembre 2017 montant de 2 368.71 \$ et des salaires payés pour un montant de 20 608.58 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
  - 10.1 Avis de motion – Modification des articles 5 et 6 du règlement 2017-08 concernant le traitement des élus.
11. Résolutions
  - 11.1 Annulation de la résolution numéro 2017-09-139.
  - 11.2 Dépôt des écritures de journal.
  - 11.3 Adoption de l'activité financière au 31 août 2017.
  - 11.4 Octroi du contrat de déneigement 2017-2018.
  - 11.5 Nouveau contrat pour la location d'un photocopieur.
  - 11.6 Octroi du contrat pour le pavage des rues.
  - 11.7 Entente entre la municipalité de Fassett et l'Office Municipale d'Habitation de Montebello.
  - 11.8 Autorisation à la Directrice générale d'envoyer un devis à l'avocate pour clauses légales.

- 11.9 Autorisation à la Directrice générale d'aller en appel de soumission pour la taxe d'accise 2014-2018.
- 11.10 Installation d'une clôture dans la zone PIIA, matricule 9856-09-7826.
- 11.11 Modification de la résolution numéro 2017-09-147.

12. Varia

13. Questions posées par les membres

14. Levée de l'assemblée

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la mairesse, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 19h34.

#### **2017-10-155**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Joubert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **2017-10-156**

#### **Approbation du procès-verbal du 11 septembre 2017**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **2017-10-157**

#### **Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2017**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **► PAROLE À L'ASSISTANCE**

#### **► RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Voir rapport.

- **De l'inspecteur municipal**

Voir rapport.

- **Du directeur des incendies**

Voir rapport.

- **Du maire**

Voir rapport.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

#### **2017-10-158**

#### **Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 30 septembre 2017 et des salaires payés pour un montant de 20 608.58 \$.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

QUE les comptes (annexe A – DU 01-09-2017 AU 30-09-2017) payés par les chèques numéros 10492 à 10518 au montant de 16 109.35 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1918 à 1938 pour un montant de 11 436.41 \$ (les prélèvements numéro 1919 et 1922 ont été annulés pour correction) soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2017 : 20 608.58 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

\_\_\_\_\_  
Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Aucune.

► **SUIVI DES DOSSIERS.**

Voir tableau.

**2017-10-159**

**Avis de motion – Modification des articles 5 et 6 du règlement numéro 2017-08 concernant le traitement des élus.**

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'une modification des articles 5 et 6 du règlement numéro 2017-08 concernant le traitement des élus et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-160**

**Annulation de la résolution numéro 2017-09-139.**

ATTENDU QU' une erreur s'est glissée dans la documentation lors de la séance régulière du 11 septembre 2017 ;

ATTENDU QUE la résolution numéro 2017-09-139 était pour l'adoption du règlement numéro 2017-11 concernant l'établissement d'un service de protection contre l'incendie ;

ATTENDU QUE ledit règlement avait été adopté à la séance du 14 août 2017;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE la résolution numéro 2017-09-139 soit annulée.

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-161**

**Dépôt des écritures de journal.**

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le conseil municipal accepte les écritures comptables au journal général

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-162**

**Adoption de l'activité financière et l'état comparatif au 31 août 2017.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE le conseil municipal accepte l'état des activités financières et l'état comparatif tel que présenté sujet à la vérification du vérificateur de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-163**

**Octroi du contrat de déneigement 2017-2018.**

ATTENDU QUE le contrat de déneigement est venu à échéance à la fin juin 2017;

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett a reçu 2 soumissions pour la réalisation des travaux dont le détail se lit comme suit :

- Les Entreprises Jeffrey Desjardins 15 323.00\$ taxes en sus
- Excavation Sébastien Brunet 24 999.00\$ taxes en sus

ATTENDU QUE Les Entreprises Jeffrey Desjardins est l'entrepreneur à avoir soumissionné au plus bas prix;

ET QU' il rencontre toutes les exigences demandées;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett octroi le contrat à Les Entreprises Jeffrey Desjardins pour le déneigement 2017-2018 au montant de 15 323.00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-164**

**Nouveau contrat pour le photocopieur.**

ATTENDU QUE le contrat du photocopieur avec l'imprimerie de Papineauville se termine en novembre 2017 ;

ATTENDU QUE le service avec l'imprimerie est très satisfaisant ;

ATTENDU QUE l'imprimerie nous propose un photocopieur avec un nombre de photocopies plus élevé par minute ;

ATTENDU QUE les frais de photocopies seront moins élevés ;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE le conseil municipal autorise la Directrice générale à signer le contrat de location du photocopieur d'une durée de cinq (5) avec l'imprimerie de Papineauville

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-165**

**Octroi du contrat pour le pavage des rues.**

ANNULÉE

**2017-10-166**

**Entente entre la municipalité de Fassett et l'Office Municipale d'Habitation de Montebello.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Fassett désire conclure une entente avec l'Office Municipal d'Habitation de Montebello pour la gestion de son HLM de Fassett ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Fassett a reçu une copie de ladite entente pour approbation ;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE le conseil municipal autorise la Directrice générale, Diane Leduc et la mairesse, Françoise Giroux à signer pour et au nom de la municipalité de Fassett, la convention dont le texte est approuvé par le conseil municipal, tel que soumis.

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-167**

**Autorisation à la Directrice générale d'envoyer un devis à l'avocate pour clauses légales.**

ATTENDU QUE la municipalité a préparé le devis pour appel en appel de soumission pour la taxe d'accise ;

ATTENDU QUE la municipalité désire faire approuver les clauses légales par une firme d'avocat ;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le conseil municipal autorise la Directrice générale à envoyer le devis pour pouvoir aller en appel de soumission pour la taxe d'accise.

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-168**

**Autorisation à la Directrice générale d'aller en appel de soumission pour la taxe d'accise 2014-2018.**

ATTENDU QUE le MAMOT a accepté la programmation que la municipalité lui a envoyée pour faire creuser un deuxième puit;

ATTENDU QUE le montant accordé pour la TECQ 2014-2018 est encore disponible ;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu;

QUE le conseil municipal autorise la Directrice générale à aller en appel de soumission pour la taxe d'accise.

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-169**

**Installation d'une clôture dans la zone de PIIA matricule 9856-09-7826.**

CONSIDÉRANT QU' une demande pour l'installation d'une clôture a été déposée au comité consultatif en urbanisme et ce, dans une zone de PIIA;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de la dite clôture est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil en urbanisme n'a aucune objection à cette demande;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE le conseil municipal appuie cette demande pour l'installation d'une clôture.

Adopté à l'unanimité.

**2017-10-170**

**Modification de la résolution numéro 2017-09-147.**

CONSIDÉRANT QUE le titre d'inspectrice en bâtiment et environnement de la résolution numéro 2017-09-147 aurait dû se dire Officier municipal en bâtiment et en environnement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fassett doit avoir un officier municipal en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT QUE madame Vicky Lafontaine a démissionnée de son poste ;

CONSIDÉRANT QUE madame Cindy Turpin était l'adjointe à l'inspectrice ;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett autorise la modification du titre de la résolution numéro 2017-09-147 pour Officier municipal en bâtiment et en environnement.

Adopté à l'unanimité.

**Varia**

**2017-10-171**

**Levée de l'assemblée**

20h05 Il est proposé par Serge Villeneuve que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Françoise Giroux**  
**Présidente d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**